



31 mars 2020

DESTINATAIRES : Associations de hockey mineur/Clubs Communautaires et ligues

Objet : Assemblée générale annuelle

Hockey Nouveau-Brunswick exige que toutes les associations de hockey mineur/clubs communautaires et ligues tiennent leur assemblée générale annuelle (AGA) chaque saison, comme cela devrait être établi dans les règlements administratifs de chaque association de hockey mineur/club communautaire ou ligue. De nombreuses associations et ligues ont prévu de tenir leur AGA en avril ou en mai.

Étant donné l'évolution rapide de la situation du COVID-19 et les conseils relatifs aux déplacements et aux rassemblements, le conseil d'administration (CA) de Hockey Nouveau-Brunswick a approuvé ce qui suit :

- Jusqu'à nouvel ordre, les associations de hockey mineur/Clubs communautaires doivent reporter leur AGA.
- Hockey Nouveau-Brunswick recommande que les associations de hockey mineur/clubs communautaires fournissent un avis minimal de 15 jours pour tout report de leur AGA.

Nous savons que les règlements administratifs de certaines associations de hockey mineur/clubs communautaires et ligues précisent la date où l'AGA devrait avoir lieu, mais, étant donné la nature de la situation et les conseils donnés par Santé publique, Hockey Nouveau-Brunswick ne considérera pas le report de votre AGA comme étant une contravention aux règlements administratifs.

Hockey Nouveau-Brunswick suggère que les réunions des associations de hockey mineur/clubs communautaires et des ligues soient tenues à distance, soit par vidéoconférence ou audioconférence. Les associations de hockey mineur/Clubs communautaires et ligues qui n'ont pas de système approprié peuvent communiquer avec Nic Jansen (njansen@hnb.ca) et Hockey Nouveau-Brunswick fournira le nécessaire.

L'AGA de Hockey Nouveau-Brunswick aura lieu du 5 au 7 juin prochain, à Miramichi. D'ici le 27 avril, on décidera si un report est nécessaire.

Alors que les avis de motion, les avis de modification et les formulaires de mise en candidature pour les élections peuvent être présentés par audioconférence ou courriel, les dates de soumission ne seront pas reportées, que l'AGA ait lieu au moment prévu ou non.

Sincèrement,

Todd Pye
Président
Hockey Nouveau-Brunswick

Nic Jansen
Directeur général
Hockey Nouveau-Brunswick